L'IMPRIMERIE DE L'ABEILLE,

est située rue Chartres, No. 110, entre St.-Louis et Conti.

CONDITIONS:

DIX PIASTRES PAR AN—Payables six mois d'avance, on ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrerages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, en ait fait connaître son intention par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du trimestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANÇAIS et on peut les admettre dans une seule langue. Le prix est d'une piastre pour DIX LIGNES, ou moins, pour chaque insertion, la première comptant double.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste

Banque du Commerce de la Nouvelle Orléans.

LE président et les directeurs de cette institution ont aujourd'hui déclaré un dividende de 4 0-0 pour les 6 mois expirant aujourd'hui, au montant du capital payé à la banque, aux termes de la charte lequel dividende sera payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, après ou le lundi prochain, 13 courant.

7 juil— JOSEPH SAUL, caissier.

LES personnes suivantes forment la direction de la Banque de Carrollton:

D. F. BURTHE, président.

L. Millaudon,	J. Kohn,
H. G. Schmidt,	H. C. Crager,
Charles Briggs,	Placide Foresstall.

John Nicholson, caissier.

Comité du chemin à coulisses.

D. F. Burthe, L. Millaudon,
H. G. Schmidt. 1e juillet

Bureau de la Compagnie des Architectes du 3me District de la Nouvelle Orléans.

A louer pour le 10 juillet prochain, 3 maisons en briques de 4 appartemens, avec galerie sur le derrière, à chaque extrémité de laquelle se trouve une cave et cabinet, cour carrelée et cuisine en brique à un étage.

La première est située rue St Philippe attenant à la suivante, la seconde formant l'encoignure des rues St Philippe et des Marais.

La troisième rue des Marais attenant à la précédente. Pour les conditions s'adresser au bureau de la compagnie rue St Pierre no 95. P PLESSY,
25 juin secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurances et de la Fabrique d'Huile de Graines de Coton de la Louisiane, encoignure des rues de la Commune et du Camp.

LA compagnie étant à present organisée, les soussigneurs sont par ces présentes informés que le deuxième paiement de dix piastres par action au fonds capital devra être payé mardi 21 juillet prochain, du avant, conformément à la 3e section de l'acte d'incorporation.

25juin R CLAGUE, secrétaire.

Bureau de la compagnie d'assurances et de la fabrique d'huile de graines de coton de la Louisiane.

A UNE assemblée des directeurs de cette institution tenue le 22 du courant, M. J H Caldwell a été élu à l'unanimité Président, James Ramage, inspecteur, J H Sterret, avocat, H B Cenas notaire, et

25j R CLAGUE, secrétaire.

AVIS.

LE public est prévenu que la société qui existait entre MM. Ed. L'hote et A Marion, est dissoute d'un commun accord, à datter du 10 juin 1835.

M Ed. L'hote reste seul chargé de la liquidation de la société.

Il profite de cette circonstance pour annoncer au public qu'il vient d'ouvrir à la Baye St Louis, en face le wharf, un établissement désigné sous le nom *d'Hôtel du Delair*.

La belle situation de cet hôtel, la proximité du débarquement, et de l'embarquement sont trop avantageusement connus pour entrer dans de plus grands détails.

Madame L'hote justement apprécier par les soins et les attentions qu'elle a prodigués aux personnes qui ont logé dans les maisons qu'elle a dirigées et entièrement à l'hôtel de la Marine, quelle tenait à la Nouvelle Orléans, sera seule à la tête de la direction intérieure de la maison.

M Ed. L'hote ose croire que les personnes qui voudront bien l'honnorer de leur confiance trouveront dans son hôtel propreté, soins, exactitude et prévenance.

Il a un bon cuisinier français, on y trouvera logement, pension, table d'hôtel, et vin à chaque repas.

2 juillet— ED. L'HOTE.

HOTEL DE MANDEVILLE.

LE soussigné prévient ses amis et le public que son établissement sera prêt à recevoir les personnes qui voudront le visiter le 28 juin. Époque à laquelle il pourra prendre 40 pensionnaires et plus—pour ceux qui connaissent la superbe situation de cet établissement, les détails seront inutiles. Mais le soussigné croit qu'il est utile d'en faire connaitre au public les divers avantages.

Mandeville est situé à environ 20 milles de la Nouvelle Orléans, sur les bords du lac Pontchartrain, la terre s'y élève de 12 à 15 pieds au dessus de la marque des hautes eaux, et l'excellent air que l'on y respire, le rend un des lieux les plus sains—en effet la situation singulière de ce local, semble en exclure toutes les maladies épidémiques. La pêche y est abondante, et la chasse agréable, les provisions, vins et liqueurs seront de la première qualité, et rien ne sera négligé de ce qui pourra contribuer aux agrémens et aux plaisirs de ceux qui l'honoreront de leur patronage. Dans ce but, il a'est procuré des bateaux, des pirogues, une scine, des chevaux et un tir au pistolet. Les familles trouveront des appartemens particuliers. Deux steamboats partant alternativement de la Nouvelle Orléans, établiront une communication journalière et non interrompue entre cette ville et Mandeville. Le temps pour la traversée n'excédant jamais 2 heures et demi. Les bains étant de première nécessité pendant les chaleurs excessives de l'Eté, une maison de bain a été construite sur le lac, et un quai spacieux rend le débarquement on ne peut plus utile et sans aucun danger.

N B—Pour l'heure du départ des steamboats, voyez l'avertissement du Delta.

17 juin— JOHN DAVIS.

HOTEL MARIGNY.

ENCOIGNURE des rues Victoire et le Chemin à Coulisses du Lac Pontchartrain.

Le propriétaire de cet établissement a l'honneur d'appeler l'attention du public sur cet Hôtel, meublé et garni dans un style jusqu'alors inconnu dans ce pays.

Ni peines, ni dépenses seront épargnées par tous les employés dans cet établissement pour satisfaire aux exigences du public.

Les pensionnaires seront logés convenablement dans des chambres très agréables.

Il y a un salon meublé avec le plus grand luxe pour les dames, situé au 2me. étage et adjoignant se trouve une chambre où l'on peut avoir constamment des glaces, du soda, de confitures, pâtisseries &c.

Cet établissement est très convenable pour les messieurs et dames qui, voulant partir par les chars du chemin à coulisses, manquent l'occasion mais trouvent dans cet établissement, non seulement un lieu de repos mais encore un lieu de récréation qui les console de leur désappointement. Les personnes trouveront aussi une *halle* très agreable.

Ce superbe établissement a été monté au prix d'énormes dépenses; mais le propriétaire en a courus les risques sachant bien que les habitans de la Nouvelle Orléans n'ont, dans le monde entier, aucune rivaux pour les encouragemens accordés à de louables efforts.

23 mai WAYMOUTH

A LOUER immédiatement, une jolie maison basse, située sur la rue de l'Esplanade, entre Royale et Condé, ayant 4 appartemens, galerie, cabinets, chambres à domestiques, cuisine etc, et un joli jardin, le terrain étant de 62 pieds sur 115 pieds. Il y a une entrée pour une voiture et de la place pour une écurie. S'adresser au soussigné.

23 juil ED. GOTTSCHALK, 100, rue Chartres.

A Louer ou affermer pour le 1er août prochain la jolie maison à étage, no 123, située rue de Chartres, entre les rues St Louis et Conti, adjoignente à la propriété de M Bernard Marigny, et à celle de l'encoignure de la rue St Louis. S'adresser à M L G Pilié, ou à JOAQUIN VIOSCA.

21 juil encoignure St Philippe et Levée.

A LOUER.

Deux magasins face à la rue de la Levée, entre Douane et Bienville.

La partie supérieure d'une maison, rue de Chartres vis à vis la rue Jefferson. S'adresser à

17 juil— M B MARIGNY.

A LOUER,

Le logement de la maison numérotée 79 sur la Levée—demeure fort agréable. On peut entrer de suite en jouissance. S'adresser à

6 juillet WM. HOLMES & Co.

A LOUER pour le 1er. janvier 1836—La belle maison à deux étages, formant l'encoignure des rues du Canal et du Camp, appartenant à Mr Prado. Dans cette maison on peut établir un superbe magasin dans le bas et loger une nombreuse famille dans les étages supérieurs. S'adresser sur les lieux au propriétaires 21 mai

PROPRIETES A LOUER.

Le soussigné offre à louer l'établissement spacieux situé rue St. Louis, entre les rues Trémé et Marais, le second lieu plus bas que Remparts, et a cinq minutes de marché de la Bourse Hewlett. Cet établissement est composé d'une maison de quatre appartemens, d'une grande écurie, et magasin et un manège, cuisine et diverses chambres à domestiques.

JULES LE BLANC, rue Royale, no 102.
22 avril— A. WARTELLE, 189 rue Royale.

ON DEMANDE

SUR le champ, un négresse blanchisseuse, une autre bonne repasseuse et un cuisinier ou cuisinière.

Un blanc, bon cuisinier trouvera aussi de l'emploi en s'adressant au bureau de l'Abeille. 26 juin—

POUR LA BAIE ST. LOUIS LA PASSE CHRISTIAN, LA BAIE DE BELOXI, PASCAGOULA, MOBILE, ET PENSACOLA.

Le superbe bateau à vapeur, fin marcheur MERCHANT, capitaine James Switer, partira de l'extrémité du chemin à coulisses chaque samedi matin, à l'arrivée des chars de 6 heures, pour la Mobile et les débarquemens intermédiaires.

Il partira de la Mobile pour Pensacola tous les dimanches matin à 8 heures, et quittera Pensacola tous les lundis matin à 9 heures, pour revenir à la Mobile.

Il partira de la Mobile pour la Nouvelle Orléans ou les débarquemens intermédiaires, chaque mardi matin à huit heures et demie.

Il partira de l'extrémité du chemin à coulisses pour la Baie St Louis, Beloxi et Pascagoula, chaque jeudi matin à l'arrivée des chars de 6 heures, et reviendra de Pascagoula tous les vendredis, partant à 5 heures du matin.

Pour plus amples renseignemens s'adresser à bord au capitaine Switer, ou à GILBERT VANCE,
JOHN KILSHAW, jr.
JAMES CURREL,
agents.

N. B.—Tous les effets aux risques des passagers.
23 juillet

POUR MANDEVILLE & MADISONVILLE.

Le bateau à vapeur DELTA, capitaine Sheridan, partira régulièrement du lac Pontchartrain, tous les dimanches à 9 heures précises du matin, pour Mandeville et Madisonville, quittera Madisonville, tous les Lundi à 4 heures de matin, passant par Manneville à 5 heures et arrivera au lac Pontchartrain à 7 heures 30 minutes du matin, où il y aura un chaut prêt à prendre les passagers.

Les mardi et jeudi le Delta partira du lac Pontchartrain à 9 heures précis du matin pour Mandeville et Madisonville, et repartira de Madisonville, passant par Mandeville tous les mercredi et vendredi à 9 heures du matin.

Les samedi le Delta partira du lac Pontchartrain à 5 heures précises du soir pour Mandeville et Madisonville et repartira de suite pour la Nlle Orléans pour être prêt le dimanche à l'heure accoutumée.

Le prix du passage, les samedi et dimanche sera d'une piastre par personne, les autres pour $2, à l'exception des propriétaires de Mandeville qui ne paieront qu'une piastre.

Les personnes sont priés de se rendre par le chars de 8 heures de matin.

N. B.—Les départs seront aux heures fixées, l'on n'attendra personne. 16 juil—

POUR LA MOBILE, devant toucher à la Baie St. Louis, à la Passe Christian, au Beloxi et à Pascagoula.—Les bateaux à vapeur PLANTER & SUN feront à l'avenir les voyages de la Nouvelle Orléans à la Mobile deux fois la semaine, et toucheront aux lieux ci-dessus précités, dans chaque voyage. Pour la commodité des passagers, les dits bateaux ne prendront aucun fret si ce n'est celui que les passagers voudront emporter pour leur usage.

Ils partiront tous les lundis et jeudis dans l'après midi de la Nouvelle Orléans immédiatement après l'arrivée des chars de 4 heures. S. CHANDLER.

(Nous sommes invités d'annoncer que le bateau le Planteur qui fait maintenant les voyages de la Nouvelle Orléans à la Mobile sous le commandement du capitaine Stephen Chandler, n'est point le même qui était employé sur le Mississipi. 9j—1m

EXCURSION DU DIMANCHE.

Prix réduit à une piastre.

Pour Madisonville, en droiture.

Le bateau à vapeur CORSAIR, capitaine Knight, partira du lac, tous les dimanche, jusqu'à ce qu'un avis contraire en informe le public, à 9 heures A M et repartira le même jour de Madisonville à 4 heure P M.

Les passagers devront prendre le char de 8 heures A M. S'adresser au capitaine à bord ou à

26 juin W BAGLEY, agent.

POUR TAMPICO—La belle goélette fine voilière HALCYON, capitaine Williams, partira à la fin du mois. Pour fret ou passage ayant de bons entremènagemens, s'adresser au capitaine à bord ou à

23 juil—3 JOSE MARIA CABALLERO.
no 30, rue St. Louis

A VENDRE OU A PRETER POUR TAMPICO

Le brick fin voilier doublé, cloué et chevillé en cuivre ATTAKAPAS, du port d'environ 1400 barrils Pour conditions, s'adresser vis à vis la rue Dumaine à JO IN CROSBY,
22 juil 38, rue du Camp.

POUR BRAZORIA (Texas)

La goelette fine voilière SHENANDOAH, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Moore, partira sous peu. Pour fret ou passage. S'adresser à Wm BRYAN.
juil 20 no 19, rue de la Commune.

A FRETER OU LOUER.

L'on préférerait un port dans la Baie du Mexique.

La goelette fine voilière MENTOR, capitaine D Somers, du port de 90 tonneaux, est prête à prendre charge. Pour les conditions. S'adresser à Wm BRYAN.
18 juil no 19, rue de la Commune.

A FRETTER OU LOUER.

Le brick Mexicain, bien connu, le général SANTA ANNA, est prêt à prendre son chargement, pour quelque port du Mexique que ce soit, S'adresser à M S CUCULLU, LAPEYRE & Co.
16 juil

La goelette fine voilière BETSY HAMILTON, capitaine Bouvet, du port d'environ 690 barrils est prête à prendre un chargement pour un des ports du Mexique, (celui de Tampico serait préféré) pour les conditions s'adresser à bord, entre les rues Conti et Bienville, ou à

8 juin— J. PRATS & FILS

POUR BRAZORIA, TEXAS.

La goelette fine voilière, chevillée en cuivre MARY JANE, capitaine Giffeu, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à WILLIAM BRYAN.
9 juin no 19 rue de la Commune.

EAUX MINERALES.
BOISSONS GAZEUSES.

EAUX médicinales de toutes sortes telles que Vichy, Sedlitz, purgative de magnesie à 50 cents la bouteille, Eau gazeuses de Seltz et carbonisée à 12 1-2 cents la bouteille par abonnement, en rendant les verres.

Boissons gazeuses aromatisées telles que citron, menthe, orange, fleurs d'orange, etc. punch gazeux, etc, à 25 cents la bouteille, en rendant les verres.

Nous appelons particulièrement l'attention du public sur l'eau gazeuse de Seltz qui remplace aujourd'hui l'eau ordinaire sur toutes les bonnes tables d'Europe.

RIVET SYBOLD & co.

VACCINATION GRATUITE.

Le public est prévenu qu'on vaccinnera gratuitement les personnes indigentes tous les vendredis, de une heure à trois, dans la maison de M. Nicolas Girou, en face de la Bourse Hewlett.

Il a été de plus résolu dans la dernière séance de la société médicale que les personnes aisées qui voudront profiter de cette occasion pourront se faire vacciner moyennant une rétribution de $5; moitié de cette somme sera versée dans la caisse des orphelins et l'autre moitié servra à fonder une bibliothèque médicale.

11mai Le secrétaire général, PUISSAN.

MAISON DE SANTE FRANKLIN,

CET établissement est à présent ouvert pour la réception des malades. Prix—à l'ordinaire $1 par jour. Chambres à part depuis $3 jusqu'à 5 par jour.

Petites véroles à l'ordinaire $3 par jour.

Pour entrées s'adresser à la maison de santé, ou au cabinet du docteur Luzemberg, rue des Remparts no 17. 21mas

Compagnie du Chemin à Coulisses et de la Banque d'Atchafalaya.

Avis pour ouvrir les livres de souscription.

CINQ mille actions du fonds capital de la susdite compagnie n'étant pas souscrites, quand les livres pour cette objet, étaient formés auparavant, avis est par le présent donné que les livres seront de nouveau ouverts à Opélousas, Alexandria, Cheneyville, Pointe Coupée, Nouvelle Orléans et à St. Franciseville, Lundi le 3me d'Août prochain, sous la surveillance des commissaires de chaque endroit respectivement, et qu'ils seront ouverts toujours (Dimanche excepté) de 10 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après midi, jusqu'à ce que les cinq mille actions soient prises.

Les commissaires à Opélousas, Alexandria, Cheneyville, Nouvelle Orléans et à Pointe Coupée, voudront bien faire attention à cet avis et de se régler conformément.

B MARSHALL,
J TURNER,
W R FALCONER.
16 juil commissaires à St Franciseville.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la Paroisse et Ville de la Nouvelle Orléans—A Lewis et Cie. contre ses créanciers—Présent l'hon Charles Maurian, juge—23 juin 1835—La cession des propriétés des pétitionnaires ayant été acceptée par la Cour, pour le bénéfice des créanciers, Il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu au bureau de Théodore Seghers notaire public, le Samedi 25 juillet prochain, afin de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, et en même temps toutes poursuites contre leurs personnes et propriétés est et demeurent suspendus—J P Benjamin est nommé avocat pour les créanciers absents,

Par ordre de la Cour. Au greffe le 24 juin 1835.
25 juin—2ps P A GUYOL, dép. greffier.

LE docteur VITAL FONDADOUZE a l'honneur de prévenir ses clients, les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance, et le public en général, qu'il vient de transporter son domicile dans la maison qui forme l'encoignure des rues Bourgogne et Hôpital, et que là, il se fera un devoir et un plaisir de donner par jour quatre heures de consultations gratuites (de dix heures à deux heures de l'après midi) aux personnes qui l'indigence empêche d'appeler près d'elles un médecin: il vaccinera en même temps les enfans de ces mêmes personnes. 5juin1a

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Dr. HALPHEN a transporté son domicile de la rue Dumaine à la rue Royale, no 80, entre Conti et Bienville. 8 juin—1m

VACHE EPAVES.

Le 17 du courant, il a été conduit au domicile de l'inspecteur soussigné, encoignure des rues Tchoupitoulas et Riphard, une vache laitée rouge sans veau, n'ayant fait aucunes marques apparentes, elle est blanche moucheté rouge.

Si la dite vache n'est pas réclamée avant le 8 août prochain, elle sera vendue ce jour en vente publique par P A Guillotte, conformément aux ordonnances du conseil de ville. P AUVRAY.
20 juil—10 Inspecteur commis.

$10 REDE COMPENSE

Seront payées à moins qui arrêtera la négresse LAISA, appartenant à N. Lacouture, et ayant l'habitude de vendre des gâteaux dans son magasin sur la Levée, entre Bienville et Douane. Elle était vêtue d'une robe à fleurs jaunes, et a la marque d'un coup sur l'œil; elle est d'une courte taille, très grosse, figure ronde, la voix douce et la figure assez agréable, parle anglais et français; elle a deux gros seins, et est bien connue.

Les capitaines de navires et autres sont priés de ne pas lui donner asile, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois.

23 juillet—6 A. LACOUTURE.

$25 DE RECOMPENSE

Seront données, à celui qui ramènera soussigné, le nègre nommé JOE, âgé d'environ 24 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, d'une figure agréable, ayant une marque à la joue droite, ce nègre ne parle que l'anglais.

17 juin— B MARIGNY.

$10 DE RECOMPENSE.

Partie marronne depuis à peu près un mois, de chez sa maitresse, la griffonne anglaise MARIE alias LOUISE, parlant très bien l'anglais et le français, taille de 4 pieds 5 ou 6 pouces, elle a 2 dents cassées sur le devant de la bouche, la dite griffonne a eu en mains un billet pour se chercher un maitre, signé par sa maitresse.

Dix piastres de récompense seront données à quiconque ramènera la dite esclave à la soussignée ou la fera loger dans une des geoles de cet Etat.

17 juil— Veuve COUDRAIN.

$50 DE RECOMPENSE.

Parti maison de l'établissement des soussignés, dans la matinée du 6 courant, le nègre américain SAM, tailleur de métier, taille ordinaire, figure pleine, assez bien grip, joli nègre, ayant un air sucrieux, sans marque particulière, âgé d'environ 22 ans. Il était vêtu lors de son départ d'un pantalon bleu et d'une redingotte verte, collet de velours noirs, et d'un chapeau noir à haute forme; il a emporté sa malle de cuir noir, contenant ses effets, parmi lesquels se trouvent une redingotte lie de vin avec collet de velours, et un habit de drap vert, avec un chapeau blanc, et comme il a aussi emporté de faux papiers, on pense qu'il se fera passé pour libre sous le nom d'Alfred. La susdite récompense sera donnée à quiconque arrêtera ou logera dans une des geoles de cet Etat, le dit nègre.

Les capitaines de navires, bateaux à vapeur et autre bâtimens, sont prévenus de ne point le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis avec toute la rigueur de la loi. BARBARIN & HILL.

8 juillet—

$10 DE RECOMPENSE.

Parti marron depuis un mois le mulâtre créole nommé ANTOINE, âgé d'environ 22 ans, taille de 5 pieds, parlant français et anglais. La seule remarque que l'on puisse faire dessus en dit mulâtre c'est qu'il a beaucoup de vers bleus au visage, ayant l'habitude de travailler à bord des navires.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le ramènera chez son maître, ou le logera dans une des geoles de cet Etat A MAGNON. 9 juil—

$20 DE RECOMPENSE

quiconque arrêtera et mettra en sûreté le mulâtre JOE, âgé de 20 ans, taille 5 pieds 4 pouces, bien constitué, ayant une légère cicatrice à la figure; il n'a pas de barbe, et parle français et anglais.

Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur qui le prendront à leur bord seront poursuivis suivant la loi. S'adresser rue Royale, no 103, chez J. LEBLANC & co
15 mai—

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

SAMEDI 25 du courant, à midi, au bureau du maire, il sera adjugé au rabais, l'entreprise des trottoirs à faire, 1o. dans la rue des Tchoupitoulas, à partir de la rue Delord jusqu'à celle de Lacourse; 2o. sur le côté nord du chemin public, dans la banlieue inférieure, à partir de la presse à coton à vapeur de la Levée jusqu'à la rue Pitôt.

Les (curb et gutter stones) seront fournis par l'entrepreneur, les autres matériaux, ainsi que les tombereaux pour les transporter, seront fournis par la corporation de la ville.

Chaque (curb stone) devra avoir 16 pouces de large, 4 pouces d'épaisseur, et pas moins de 4 pieds de long; et chaque (gutter stone), 12 pouces de large, 4 pouces d'épaisseur, et pas moins de 3 1-2 pieds de long, ils seront coupés et taillés avec soin, afin que, posés, leurs arêtes et pavement, puissent former une ligne parfaitement droite, et que, abouts, ils se touchent le plus exactement possible et présentent un ensemble solide et régulier.

Les instructions concernant la confection de ces trottoirs sont déposées au bureau du maire, où elles seront communiquées aux personnes qui voudraient les entreprendre.

16 juil (Signé) D PRIEUR, maire.

AVIS—Si un nommé *Jean Baptiste Emile Gaubrie* qui est arrivé ici en 1833, à bord du navire (Edipe de Bordeaux, veut avoir la complaisance de passer chez les soussignés, il lui sera fourni des communications importantes au sujet de sa famille. S'il est absent, ses amis et connaissances sont invités à nous désigner le lieu qu'il habite. CARRIERE & BORDUZAT,
8 juin— no 11, rue St. Louis.

INSTITUTION BELLANGER,

Sous la direction de M. Caboche.

MR. CABOCHE, ayant succédé à Mr. Bellanger dans la direction de l'institution de jeunes gens, située chemin du Bayou, invite tous les pères de famille qui ne connaissent pas la méthode JACOTOT, que l'on suit dans cet établissement, à assister aux leçons qu'il donne à ses élèves. Les faits pourront contribuer plus que tous les discours, à porter la conviction dans les esprits.

27 juin—3ps—

AVIS.—Mes occupations ne me permettant plus de donner de leçons particulières, j'invite les familles qui avaient mis en moi leur confiance à la reporter sur M. Pedarre, professeur distingué, qui suit exactement la même méthode que moi.

Mr. Pedarré demeure chez M. Frémaux rue Royale, près la rue Toulouse, No 137.

30,juin CABOCHE.

Bureau de la Compagnie d'Assurances de l'Ouest contre les risques du feu et de la Navigation.

Nouvelle Orléans 13 juillet 1835.

LES directeurs ont ce jour déclaré un dividende de 16 pour cent sur le fonds capital de la compagnie provenant des bénéfices des 6 derniers mois, payable aux actionnaires ou à leurs ayans cause, à partir du 20 de ce mois. Les livres de transfert seront fermés jusqu'à ce jour.

L MATTHEWS, président.
15 juillet—6,3ps.

Bureau de la Compagnie d'Assurances de l'Ouest contre les risques du feu et de la Navigation.

Nouvelle Orléans, 14 juillet 1835.

CONFORMEMENT aux dispositions de la charte une réunion générale des actionnaires de cette compagnie aura lieu a ce bureau Mercredi prochain 22 du courant, à midi. Par ordre de la direction.

L MATTHEWS.
15 juillet—4,2ps président.

AVIS.—William F. et Elisha D. Hyde, faisant jusqu'à présent le commerce sous la raison W F & E D Hyde & Co, se sont associés dès ce jour M. Nicholas Delaplaine. Ils continueront le commerce de marchandises sèches en gros sous la raison W F & E D Hyde & Co.

W. F. HYDE,
E. D. HYDE,
N. DELAPLAINE.
1er juillet—

Banlieue supérieure de la Nouvelle Orléans.

AVIS—Tous propriétaires de terre et terrains situé dans la dite banlieue sont par le présent prévenus de faire réparer leurs banquettes où elles sont en mauvais état, en placer où il en manque, faniller les fossés, réparer les ponts. Les dites réparations doivent être faites immédiatement, a défaut de quoi, elles seront faites pour le compte des propriétaires, conformément aux ordonnances du Conseil de Ville. P AUVRAY.
11 juil inspec. commis.

COUVERTURES DE LAINE FRANCAISE.

1200 PAIRES Couvertures françaises de 3 point, pesant 8 1 2 livres chaque paire, très convenables pour les nègres, dernièrement reçues et à vendre par

P. O. SORBE,
30 juin—10 118 rue Royale.

FORTES TOILES A SACS DE DUNDEE.

CENT-CINQUANTE pièces de toile à sacs superieures, en débarquement du navire Alabama, à vendre à bon marché si on la prend sur la Levée

ANDREWS & BROTHERS,

SUCRE—180 boucauts de sucre de quantité supérieure en magasin et à vendre par

LAMBETH & THOMPSON.
14 juil no 18, rue St Charles.

AVIS—On a arrêté en derive, une Pirogue de Cabotage, le propriétaire est prié de venir réclamer la dite Pirogue, en prouvant qu'elle est sa propriété et en payant les frais; ce, avant le 18 août prochain, à défaut de quoi, elle sera vendu le dit jour, à midi, conformément à la loi, au bénéfice des parties.

Paroisse Plaquemine, 9 juillet 1835. 18 juil—4

PEAUX D'OURS—4 paquets de peaux d'ours, 1 doublée, et une boite de castor, à vendre par

GRAY, DURRIVE & co.
29j 41 et 43, Nouvelle Levée.

VENTE PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de feu Miguel del Acebo.—Vente par le register des testaments—Lundi 17 août 1836, à midi j'exposerai en vente à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues Tchoupitoulas et Richard, une vache laitée rouge sans veau, n'ayant fait aucunes marques apparentes, elle est blanche moucheté rouge.

Si la dite vache n'est pas réclamée avant le 8 août prochain, elle sera vendue ce jour en vente publique par P A Guillotte, conformément aux ordonnances du conseil de ville. P AUVRAY.
20 juil—10 Inspecteur commis.

$10 REDE COMPENSE

Seront payées à moins qui arrêtera la négresse LAISA, appartenant à N. Lacouture, et ayant l'habitude de vendre des gâteaux dans son magasin sur la Levée, entre Bienville et Douane. Elle était vêtue d'une robe à fleurs jaunes, et a la marque d'un coup sur l'œil; elle est d'une courte taille, très grosse, figure ronde, la voix douce et la figure assez agréable, parle anglais et français; elle a deux gros seins, et est bien connue.

Les capitaines de navires et autres sont priés de ne pas lui donner asile, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois.

23 juillet—6 A. LACOUTURE.

$25 DE RECOMPENSE

Seront données, à celui qui ramènera soussigné, le nègre nommé JOE, âgé d'environ 24 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, d'une figure agréable, ayant une marque à la joue droite, ce nègre ne parle que l'anglais.

17 juin— B MARIGNY.

$10 DE RECOMPENSE.

Partie marronne depuis à peu près un mois, de chez sa maitresse, la griffonne anglaise MARIE alias LOUISE, parlant très bien l'anglais et le français, taille de 4 pieds 5 ou 6 pouces, elle a 2 dents cassées sur le devant de la bouche, la dite griffonne a eu en mains un billet pour se chercher un maitre, signé par sa maitresse.

Dix piastres de récompense seront données à quiconque ramènera la dite esclave à la soussignée ou la fera loger dans une des geoles de cet Etat.

17 juil— Veuve COUDRAIN.

$50 DE RECOMPENSE.

Parti maison de l'établissement des soussignés, dans la matinée du 6 courant, le nègre américain SAM, tailleur de métier, taille ordinaire, figure pleine, assez bien grip, joli nègre, ayant un air sucrieux, sans marque particulière, âgé d'environ 22 ans. Il était vêtu lors de son départ d'un pantalon bleu et d'une redingotte verte, collet de velours noirs, et d'un chapeau noir à haute forme; il a emporté sa malle de cuir noir, contenant ses effets, parmi lesquels se trouvent une redingotte lie de vin avec collet de velours, et un habit de drap vert, avec un chapeau blanc, et comme il a aussi emporté de faux papiers, on pense qu'il se fera passé pour libre sous le nom d'Alfred. La susdite récompense sera donnée à quiconque arrêtera ou logera dans une des geoles de cet Etat, le dit nègre.

Les capitaines de navires, bateaux à vapeur et autre bâtimens, sont prévenus de ne point le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis avec toute la rigueur de la loi. BARBARIN & HILL.

8 juillet—

$10 DE RECOMPENSE.

Parti marron depuis un mois le mulâtre créole nommé ANTOINE, âgé d'environ 22 ans, taille de 5 pieds, parlant français et anglais. La seule remarque que l'on puisse faire dessus en dit mulâtre c'est qu'il a beaucoup de vers bleus au visage, ayant l'habitude de travailler à bord des navires.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le ramènera chez son maître, ou le logera dans une des geoles de cet Etat A MAGNON. 9 juil—

$20 DE RECOMPENSE

quiconque arrêtera et mettra en sûreté le mulâtre JOE, âgé de 20 ans, taille 5 pieds 4 pouces, bien constitué, ayant une légère cicatrice à la figure; il n'a pas de barbe, et parle français et anglais.

Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur qui le prendront à leur bord seront poursuivis suivant la loi. S'adresser rue Royale, no 103, chez J. LEBLANC & co
15 mai—

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

SAMEDI 25 du courant, à midi, au bureau du maire, il sera adjugé au rabais, l'entreprise des trottoirs à faire, 1o. dans la rue des Tchoupitoulas, à partir de la rue Delord jusqu'à celle de Lacourse; 2o. sur le côté nord du chemin public, dans la banlieue inférieure, à partir de la presse à coton à vapeur de la Levée jusqu'à la rue Pitôt.

Les (curb et gutter stones) seront fournis par l'entrepreneur, les autres matériaux, ainsi que les tombereaux pour les transporter, seront fournis par la corporation de la ville.

Chaque (curb stone) devra avoir 16 pouces de large, 4 pouces d'épaisseur, et pas moins de 4 pieds de long; et chaque (gutter stone), 12 pouces de large, 4 pouces d'épaisseur, et pas moins de 3 1-2 pieds de long, ils seront coupés et taillés avec soin, afin que, posés, leurs arêtes et pavement, puissent former une ligne parfaitement droite, et que, abouts, ils se touchent le plus exactement possible et présentent un ensemble solide et régulier.

Les instructions concernant la confection de ces trottoirs sont déposées au bureau du maire, où elles seront communiquées aux personnes qui voudraient les entreprendre.

16 juil (Signé) D PRIEUR, maire.

AVIS—Si un nommé *Jean Baptiste Emile Gaubrie* qui est arrivé ici en 1833, à bord du navire (Edipe de Bordeaux, veut avoir la complaisance de passer chez les soussignés, il lui sera fourni des communications importantes au sujet de sa famille. S'il est absent, ses amis et connaissances sont invités à nous désigner le lieu qu'il habite. CARRIERE & BORDUZAT,
8 juin— no 11, rue St. Louis.

INSTITUTION BELLANGER,

Sous la direction de M. Caboche.

MR. CABOCHE, ayant succédé à Mr. Bellanger dans la direction de l'institution de jeunes gens, située chemin du Bayou, invite tous les pères de famille qui ne connaissent pas la méthode JACOTOT, que l'on suit dans cet établissement, à assister aux leçons qu'il donne à ses élèves. Les faits pourront contribuer plus que tous les discours, à porter la conviction dans les esprits.

27 juin—3ps—

AVIS.—Mes occupations ne me permettant plus de donner de leçons particulières, j'invite les familles qui avaient mis en moi leur confiance à la reporter sur M. Pedarre, professeur distingué, qui suit exactement la même méthode que moi.

Mr. Pedarré demeure chez M. Frémaux rue Royale, près la rue Toulouse, No 137.

30,juin CABOCHE.

Bureau de la Compagnie d'Assurances de l'Ouest contre les risques du feu et de la Navigation.

Nouvelle Orléans 13 juillet 1835.

LES directeurs ont ce jour déclaré un dividende de 16 pour cent sur le fonds capital de la compagnie provenant des bénéfices des 6 derniers mois, payable aux actionnaires ou à leurs ayans cause, à partir du 20 de ce mois. Les livres de transfert seront fermés jusqu'à ce jour.

L MATTHEWS, président.
15 juillet—6,3ps.

Bureau de la Compagnie d'Assurances de l'Ouest contre les risques du feu et de la Navigation.

Nouvelle Orléans, 14 juillet 1835.

CONFORMEMENT aux dispositions de la charte une réunion générale des actionnaires de cette compagnie aura lieu a ce bureau Mercredi prochain 22 du courant, à midi. Par ordre de la direction.

L MATTHEWS.
15 juillet—4,2ps président.

AVIS.—William F. et Elisha D. Hyde, faisant jusqu'à présent le commerce sous la raison W F & E D Hyde & Co, se sont associés dès ce jour M. Nicholas Delaplaine. Ils continueront le commerce de marchandises sèches en gros sous la raison W F & E D Hyde & Co.

W. F. HYDE,
E. D. HYDE,
N. DELAPLAINE.
1er juillet—

Banlieue supérieure de la Nouvelle Orléans.

AVIS—Tous propriétaires de terre et terrains situé dans la dite banlieue sont par le présent prévenus de faire réparer leurs banquettes où elles sont en mauvais état, en placer où il en manque, faniller les fossés, réparer les ponts. Les dites réparations doivent être faites immédiatement, a défaut de quoi, elles seront faites pour le compte des propriétaires, conformément aux ordonnances du Conseil de Ville. P AUVRAY.
11 juil inspec. commis.

COUVERTURES DE LAINE FRANCAISE.

1200 PAIRES Couvertures françaises de 3 point, pesant 8 1 2 livres chaque paire, très convenables pour les nègres, dernièrement reçues et à vendre par

P. O. SORBE,
30 juin—10 118 rue Royale.

FORTES TOILES A SACS DE DUNDEE.

CENT-CINQUANTE pièces de toile à sacs superieures, en débarquement du navire Alabama, à vendre à bon marché si on la prend sur la Levée

ANDREWS & BROTHERS,

SUCRE—180 boucauts de sucre de quantité supérieure en magasin et à vendre par

LAMBETH & THOMPSON.
14 juil no 18, rue St Charles.

AVIS—On a arrêté en derive, une Pirogue de Cabotage, le propriétaire est prié de venir réclamer la dite Pirogue, en prouvant qu'elle est sa propriété et en payant les frais; ce, avant